



LETTRE D'INFORMATION N° 9

Mairie de Norroy le Veneur 22 Grand'Rue 57140 NORROY LE VENEUR

Tél : 03 87 51 34 30 - Fax : 03 87 51 21 87

mail : mairie@norroyleveneur.fr - site internet : www.norroyleveneur.fr

Horaires d'ouverture : lundi et mercredi : 8 h 30 -11 h 00 / mardi et jeudi : 16 h 00 - 19 h00

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2017

Compte de gestion 2016

Ce compte est établi par le Receveur (Trésorerie de Montigny les Metz). Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015,

Madame le Maire déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Vote du Conseil Municipal : à l'unanimité

Compte Administratif 2016

Madame Roseline KLEIN BELLUCO, Adjointe aux finances a présenté le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par Madame Nathalie ROUSSEAU, Maire, en voici la synthèse :

	DEPENSES	RECETTES	REPRISE DES RESULTATS	RESULTATS
FONCTIONNEMENT	620 608,52 €	1 040 277,71 €	475 149,27 €	894 848,46 €
INVESTISSEMENT	1 060 367,71 €	857 537,70 €	1 236 743,74 €	1 033 913,73 €
TOTAL	1 680 976,23 €	1 897 015,41 €		1 928 762,19 €

Vote du Conseil Municipal : à l'unanimité

Affectation de résultat

Après avoir voté le compte administratif 2016, Madame le Maire propose d'affecter le résultat comme suit :

Résultat d'exploitation	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou signe – (déficit)	+ 419 669,19 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du – ou +	+ 475 149,27 €
C Résultat à affecter = A+B (hors reste à réaliser) (si C'est négatif report du déficit ligne 002 ci-dessous)	= 894 818,46 €
D Solde d'exécution d'investissement N-1 Dépense 001 besoin de financement Recette 001 excédent de financement	+ 1 033 913,73 €
E Soldes des restes à réaliser d'investissement N-1	- 1 612 039,53 €
Besoin de financement – compte 1068	- 578 125,80 €
Affectation au compte 1068	+ 578 125,80 €
F Report en fonctionnement R	+ 316 692,66 €

Vote du Conseil Municipal : à l'unanimité

Aides CCAS

Deux dossiers ont été présentés à la commission CCAS par une assistante sociale pour deux habitants de notre commune, l'un pour une aide au règlement de loyer, l'autre pour des bons alimentaires. Accord à l'unanimité pour la participation de 248.74 euros pour la participation de loyer, et 200.00 euros de bons alimentaires

Remboursement de factures d'énergie

Lors des travaux de rénovation de la mairie, les entreprises ont utilisé le compteur électrique du Conseil de Fabrique, celui-ci demande donc d'être remboursé de ces factures. Accord à l'unanimité.

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2017

Vote des trois taxes

Ces trois taxes sont les taxes directes locales dont le produit est versé au budget communal.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas majorer le taux des taxes pour l'année 2017.

Les taux seront les suivants :

Taxe d'habitation : **7,52** %

Foncier bâti : **9,42** %

Foncier non bâti : **50,51** %

À l'unanimité

Subventions aux Associations

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'allouer les subventions suivantes pour l'année 2017.

ASSOCIATIONS	Année 2016	Année 2017
Association Sport et Détente	3 150,00 € 3 150,00 €	8800.00 €
Amicale des sapeurs-pompiers	650.00 €	650,00 €
Achat d'un drapeau officiel pour les 4 communes		260,00 €
Association Les Coteaux	2 115,00 €	2 115,00 €
Union Nationale des Combattants	200,00 €	200,00 €
Sortie pédagogique avec les élèves de CM2		340.00 €
Souvenir Français	200,00 €	200,00 €
la Pédiatrie Enchantée	270,00 €	270,00 €
Prévention routière	270,00 €	270,00 €
USEP Metz Nord - Sortie des élèves de Norroy	214.20 €	249,90 €
Croix rouge	270,00 €	270,00 €
AFAD	270,00 €	270,00 €
Restaurant du Cœur	270.00 €	270,00 €
Trans'boulot	200.00 €	200,00 €
une Rose, un Espoir	300,00 €	300,00 €
AFM Téléthon		270,00 €
Donneurs de sang		100,00 €
le Pré au Cœur (maison de retraite)	360,00 €	360,00 €
AFSEP		270.00 €
	11 889,20 €	15 664,90 €

1 vote contre

L'association Intercommunale de Feuilles en Fleurs ne demande aucune subvention pour son fonctionnement. Elle obtient des ressources par l'organisation et la participation de manifestations. La Municipalité la soutient par le prêt du jardin partagé « le clos de Vémont » et par la mise à disposition d'un local pour ses outils de jardinage.

L'association « l'Eglise de Norroy-Plesnois d'hier à aujourd'hui » ne demande aucune subvention pour son fonctionnement. La commune soutient cette association par l'aménagement d'un local au sous-sol de la mairie (montant des travaux : 1 865 euros).

L'ASD reçoit une subvention de 8 800 euros pour l'ensemble de leurs activités et manifestations et non comme par le passé pour son fonctionnement, pour le couvail et le théâtre.

Et pour toutes les associations du village : le prêt gracieux de la salle A. Bourson et de la salle du Fournil pour leurs activités et réunion, le prêt de matériels, l'aide logistique par notre Service Technique.

Budget Primitif 2017

Ce budget a été préparé par la commission des finances.

Fonctionnement 2017

Les principaux postes de dépenses sont :

- Charges à caractère général (fournitures d'entretien, combustibles, assurances, transports, manifestations...) : 264 750 euros
- Charges de personnel et frais assimilés : (personnel titulaire et non titulaire, jeunes embauchés pour travaux d'été) : 270 000 euros.
- Autres charges de gestion courante : (subventions associations, indemnités des élus, CCAS...) : 80 800 euros.
- Fonds de Péréquation : 42 000 euros
- Dépenses imprévues de fonctionnement : 40 000 euros
- Virement à la section d'investissement : 611 927.21 euros

Le montant des dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibre à la somme de 1 318 577.21 euros.

Les principaux postes de recettes sont :

- les contributions directes (produit des trois taxes), la dotation communautaire, les différentes participations de l'État : 942 415.15 euros
- Report de l'année 2015 : 316 692.66 euros.
- Revenus location appartements et salle : 49 900 euros

Investissement 2017

La section d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de : 2 778 818.56 euros avec un report de 1 778 405.13 euros (travaux non effectués ou non soldés en 2016).

Nos plus grosses dépenses :

- . La fin de la requalification Rue de Fèves et du réaménagement de la Mairie.
- . Assainissement des eaux pluviales de la Rue de Fèves (travaux terminés, à payer : 256 116.22 euros)
- . Augmentation de 50 000 euros la rénovation de la salle polyvalente suite l'APD (Avant-Projet Détaillé) – travaux supplémentaires au niveau de la chaufferie, réalisation de deux baies vitrées sur la grande salle.
- . Projet Aménagement Maison Duval, commencement des études de faisabilité fin 2017.
- . Achat de terrain à EPFL sur le ban de Norroy (environ 34 hectares), budgétisé à hauteur de 270 000 euros + 120 000.00 € de réaménagement de terrain. Nous avons l'opportunité d'acquérir des terrains sur notre ban communal appartenant à l'EPFL (Établissement Public Foncier), les terrains à gauche de la route de Bellevue en descendant sur l'Ecoparc, Si notre projet aboutit, nous voulons en faire un endroit exemplaire au niveau environnemental et écologique, en recréant des espaces de cultures saines, réhabiliter des haies nécessaires à l'écosystème, des espaces partagés, ainsi qu'un chemin pédestre afin d'éviter à nos sportifs et promeneurs de circuler sur la route de Bellevue.

L'EPFL est propriétaire de 184 hectares sur notre ban communal, qu'il avait acquis lors du projet d'université et hôpital il y a déjà 30 ans...aujourd'hui l'état a besoin d'argent et non de réserve foncière d'où cette opportunité.

Il serait dommage que notre village ne reprenne pas ces terres qui seraient une liaison naturelle entre notre quartier de Bellevue, l'Ecoparc et le cœur du village.

. Les escaliers de l'église, le muret de l'ancien cimetière, le mur de l'école et divers travaux de remise en état sont également budgétisés.

. Création d'un Skate Park au City stade et d'un parcours de santé

Vous trouverez notre budget détaillé sur le site de la mairie.

1 vote contre

Travaux d'été pour nos jeunes

Traditionnellement la commune embauche les jeunes âgés de 16 ans au 1er juillet.

Madame le Maire propose de reconduire cette tradition. Cela représente le premier contact des jeunes Noverois avec le monde du travail.

Madame le Maire propose de voter un crédit de 400 heures.

Accord à l'unanimité.

Dotations scolaires

Madame le Maire propose d'inscrire au budget 2017, la dotation scolaire, répartie de façon suivante :

École élémentaire : 44 euros par élève

École maternelle : 44 euros par élève

Par classe (2 élémentaires et 1 maternelle) : 265 euros X 3

Accord à l'unanimité

Quelques chiffres de dépenses de fonctionnement en plus de la dotation scolaire :

. Déplacements en bus (soit 14 sorties en 2016 : 1 608.72 euros) dans un rayon de 15 km, la piscine : 784.53 euros.

La classe de neige : 2 300 euros.

Subvention aux particuliers pour les travaux d'économie d'énergie

Une demande de subvention de travaux d'économie d'énergie nous est parvenue.

Celle-ci doit être approuvée par le Conseil et l'a été à l'unanimité.

Pour information, en 2016 : 19 demandes de subventions ont été accordées par le conseil municipal, soit 10 000 euros de subventions distribuées.

Renouvellement des conditions d'obtention des subventions aux particuliers pour les travaux d'économie d'énergie

Nous renouvelons les conditions d'obtention des subventions aux particuliers jusqu'en 2020. Les montants restent inchangés aux années précédentes. Vous les trouverez sur le site de la mairie.

Accord à l'unanimité.

INFORMATIONS MUNICIPALES

RIVES DE MOSELLE

Le pôle Déchets des Rives de Moselle souhaiterait tester la collecte des emballages par sac transparent sur les quatre communes des coteaux, au lieu et place des écobacs jaunes.

Ce test permettra de vérifier le gain de temps par rapport au ramassage par écobac, d'évaluer la moindre pénibilité pour nos agents (les sacs sont moins impactants en termes de traumatismes squelette-musculaires) et de mesurer les améliorations en termes de pollution (moins d'arrêts des camions et donc de redémarrages).

Pour les habitants, ce test n'aura pas de conséquence puisqu'ils conserveront leurs écobacs et le service distribuera des sacs en porte à porte pour la période de test.

Cette période débutera en mai ou en juin et le secteur des coteaux est particulièrement propice à cette expérimentation du fait du caractère pentu de plusieurs rues.

NEWS-LETTER MUNICIPALE

Vous pouvez désormais vous inscrire à la « newsletter » afin de recevoir régulièrement des informations municipales (événements, animations, formalités administratives...). Sur le site internet de la municipalité, il suffit d'inscrire votre adresse mail en dessous de la mention « abonnez-vous à notre newsletter » sur la page d'accueil et de cliquer sur « je m'abonne ». Un mail de confirmation vous sera adressé (vérifiez si il ne

se trouve pas dans les mails indésirables ou spams). Les secrétaires de mairie peuvent aussi vous inscrire sur simple demande.

Abonnez-vous à notre newsletter

E-mail

Je m'abonne !

SIEGVO

La dernière assemblée générale du comité directeur du Siegvo s'est déroulée le mercredi 8 mars à Mars La Tour. A l'ordre du jour : compte administratif 2016, compte de gestion, budget primitif 2017, convention relative à l'apurement des créances irrécouvrables, proposition d'aide à deux associations (Mil'école, Main dans la main avec l'Afrique).

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE 2017-2018

Les inscriptions à l'école maternelle et élémentaire auront lieu le samedi 13 mai de 11h à 12h dans les locaux des écoles. Les documents à présenter sont les suivants : bulletin d'inscription de la mairie, livret de famille, photocopie du carnet de vaccinations. Si l'enfant change d'école, un certificat de radiation est également demandé. En cas d'empêchement, veuillez prendre rendez-vous auprès des directrices au 03 87 51 33 90.

OTS (ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE)

Résultats de l'enquête consultative. Le comité de pilotage OTS associant les représentants des parents d'élèves, les professeurs des écoles et la commission scolaire s'est réuni le mardi 14 mars à 18 h 00 en mairie. Le dépouillement des questionnaires a donné les résultats suivants : 30 réponses pour le cours du mercredi matin, 12 pour le cours du samedi matin, 2 réponses « ne se sentent pas concernés ». Il a été décidé de placer la demi-journée de cours le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 à compter de la rentrée scolaire 2017-2018. Un accueil périscolaire avant le cours du mercredi matin sera mis en place par l'ALP et de 12 h 00 à 12 h 30. *Un service de cantine et d'activités périscolaires pourrait être proposé par l'ALP uniquement si le nombre d'enfants inscrit est suffisant. Par ailleurs, il n'y aurait pas de bus affrété par la municipalité pour se rendre à la cantine (comme c'est déjà le cas le samedi matin), mais le bus pour Bellevue sera bien entendu maintenu.*

NAP - COMITÉ DE PILOTAGE

Dans le cadre des NAP (Nouvelles Activités Périscolaire), le comité de pilotage association les représentants des parents d'élèves, les professeurs des écoles, les membres de la commission scolaire de la municipalité, les représentants de l'ALP et des institutions (DDAS, inspection académique, CAF), les professeurs des écoles s'est réuni le vendredi 17 mars 2017 à 17 h 00 en mairie afin d'établir un bilan intermédiaire des activités (anglais, boxe, aide aux devoirs, informatique, relaxation). Les échanges ont permis de dégager un bon niveau de satisfaction, des solutions sont étudiées pour répondre aux questions matérielles posées par la réglementation en matière de sécurité. A l'occasion du prochain comité au mois de juin, un questionnaire de satisfaction sera adressé aux parents et aux intervenants.

ARRÊT COLLECTE DES PAPIERS – ACCÈS DÉCHÈTERIES

Arrêt collecte des papiers.

A compter du 17 avril 2017, la collecte du papier se fera exclusivement en colonnes d'apport volontaire. Les bornes d'apport volontaire pour les papiers ont été implantées à côté des bornes d'apport volontaire pour le verre.

Accès déchèteries.

Dans un souci constant d'améliorer les services proposés à ses administrés, la Communauté de Communes Rives de Moselle a décidé de mettre en place un contrôle d'accès par badge sur les 4 déchèteries communautaires situées à Ennery, Maizières-lès-Metz, Richemont et Talange. Ce système doit permettre de simplifier l'accès des usagers (particuliers et professionnels du territoire), d'avoir une meilleure connaissance des apports effectués et de limiter certains abus. Ainsi, chaque usager, en ayant fait la demande, recevra un badge d'accès personnel (1 badge par foyer) à présenter au gardien lors de son arrivée en déchèterie. Pour recevoir votre badge, vous devez remplir un formulaire selon que vous êtes un « particulier » ou un « professionnel ou association ». Vous pouvez éditer votre formulaire en le téléchargeant sur le site internet de la mairie ou en le récupérant à la mairie.

A compter du 15 juin 2017, l'accès aux déchèteries sera refusé à tous usagers ne présentant pas son badge.

LA CARTE D'IDENTITÉ

Depuis le 27 mars 2017, les cartes d'identité ne seront plus délivrées que dans un nombre très limité de communes (c'est déjà le cas pour les passeports). Pour des raisons de sécurisation, ces mairies devront être dotées du matériel nécessaire à l'enregistrement des passeports biométriques et de l'application TES (Titres électroniques sécurisés). En Moselle, sur les 727 communes, seules 27 seront habilitées, à délivrer la carte nationale d'identité (Amnéville, Hayange, Maizières- lès-Metz, Metz, Montigny-lès- Metz, Thionville, Woippy, ...). Pour plus d'informations sur les formalités d'obtention de la carte d'identité, consultez le site internet de la commune, rubrique « Informations » puis « Démarches administratives ».

TRIATHLON DE WOIPPY

La 2ème édition du triathlon de Woippy se déroulera le dimanche 21 mai 2017. Le circuit cycliste empruntera les routes de notre village de 9 h 30 à 11 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30. Des déviations seront prévues. Pour tout renseignement complémentaire, consultez le site www.woippy-triathlon.fr/

DFEF (DE FEUILLES EN FLEURS)

- la prochaine Bourse aux plantes aura lieu sur le parvis de l'Eglise St Pierre le samedi 22 avril de 10h à 12h30
- Fête de la Nature : l'association DFEF présentera aux visiteurs le jardin "Clos du Vémont" (à côté de l'Eglise St Pierre) dans la matinée du 20 mai.

BUS DES AÎNÉS

Prochaines dates du bus des Aînés : les vendredis 21 avril, 5 et 19 mai 2017.

Départ à 13h30 à Norroy le Veneur aux arrêts suivants : Fontaine Aumont, rue de Fèves, Snorroy, Fontaine de Larue, Centre village, Fontaine Charrau

Le retour s'effectuera Place d'Armes à 17 heures.

DON DU SANG

Les collectes de don du sang en 2017 auront lieu les lundis 15 mai, 3 juillet, 7 août, 25 septembre, 23 octobre, 4 décembre à la salle des fêtes de Maizières-lès-Metz de 15 h 00 à 19 h 00.